

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le



ID : 079-200041317-20221212-C__22_12_2022-DE

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 80

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 05 décembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 décembre 2022

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - AVENANT N°1 À LA CONVENTION-CADRE DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS 2020-2022 ENTRE LA CAN ET LA ROCHELLE UNIVERSITÉ

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Patrice VIAUD, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN à Stéphanie ANTIGNY, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Michel PAILLEY à Eric PERSAIS, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Jean-François SALANON à Daniel BAUDOUIN, Mélina TACHE à Nicolas VIDEAU, Yvonne VACKER à François GUYON, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - AVENANT N°1 À LA CONVENTION-CADRE DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS 2020-2022 ENTRE LA CAN ET LA ROCHELLE UNIVERSITÉ

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération n°c37-02-2020 relative à la convention-cadre de partenariat et d'objectifs 2020-2022 entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et La Rochelle Université,

Conformément à l'adoption, par la délibération communautaire datée du 9 avril 2018, d'un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI) pour la période 2018 – 2023 par la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Il a été créé une collaboration entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et La Rochelle Université prenant la forme d'une convention-cadre de partenariat et d'objectifs pour la période 2020-2022, définissant trois axes structurants:

1. Mettre en place de nouvelles formations supérieures, (au titre d'une première étape, dans le domaine du numérique, à étendre en fonction des opportunités)

2. Initier, en support des domaines de formation ainsi identifiés, des activités de recherche et d'innovation autour de deux champs d'études ciblés :

- le « monde » des objets connectés, la mobilité, l'intelligence des données et des services, notamment, en rapport avec la « silver économie » et le développement des « territoires intelligents » ;
- la transformation digitale des entreprises, des collectivités et des organisations : numérique responsable, architectures informatiques, intelligence artificielle et Big Data....

3. Consolider les relations avec le monde socio-économique dans le but de développer des collaborations durables et d'accélérer les transferts technologiques, en lien avec « l'écosystème » des acteurs du monde socio-économique de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Ce partenariat s'inscrit, par ailleurs, au titre d'une démarche globale portée, tant par La Rochelle Université que par la Communauté d'Agglomération du Niortais, afin de contribuer au développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur les territoires et ceci en vue de la consolidation du Pôle Métropolitain « Centre Atlantique », nouvel espace de coopération interterritorial.

Par accord entre les deux parties, comme le permet l'article 8 de la convention cadre de partenariat et d'objectifs 2020-2022 actuellement en vigueur, un avenant est proposé pour délibération afin de convenir de la prolongation de cette convention jusqu'au 31 août 2023.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'avenant ci-annexé permettant l'extension de la période de validité de la convention-cadre de partenariat et d'objectifs 2020-2022 entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et La Rochelle Université jusqu'au 31 août 2023 ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer cette convention spécifique et à engager toute démarche utile à sa mise en œuvre.

Le Conseil d'Agglomération adopte à la majorité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstentions : 5

Non participé : 0

Eric PERSAIS

Vice-Président Délégué

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le



ID : 079-200041317-20221212-C__22_12_2022-DE